

Tarifs des services périscolaires (restauration scolaire et garderie périscolaire)

à compter du 1^{er} septembre 2024.

Restauration scolaire



Tranches de Quotients Familiaux	Tarif à prendre en compte selon votre situation familiale	Tarif pour un repas
0-420	Tarif unique	1,17 €
421-649	Tarif normal	2,56 €
	<i>Tarif réduit (*)</i>	<i>1,17 €</i>
650-850	Tarif normal	4,43 €
	<i>Tarif réduit (*)</i>	<i>2,56 €</i>
850 et +	Tarif normal	5,89 €
	<i>Tarif réduit (*)</i>	<i>4,43 €</i>
Extérieurs	Tarif unique	8,25 €
PAI	Tarif unique	3,97 €
Repas occasionnel	Tarif unique	7,00 €

(*) Tarif réduit : à compter du 2^{ème} enfant d'une même fratrie laxovienne inscrit en restauration scolaire et/ou en garderie périscolaire et fréquentant le même groupe scolaire.



Facturation :

Pour déterminer le montant de votre facture mensuelle, il vous suffit de multiplier le nombre de jours du mois concerné par le tarif appliqué selon votre Quotient Familial.

Ex : Famille laxovienne avec deux enfants inscrits tous les jours d'école en restauration scolaire et fréquentant le même groupe scolaire. Quotient Familial de 550.

Mois	Nbre de jours	QF	Tarif journalier par enfant		Total mensuel par enfant		Total facture
			Enfant 1 Tarif normal	<i>Enfant 2</i> <i>Tarif réduit</i>	Enfant 1 Tarif normal	<i>Enfant 2</i> <i>Tarif réduit</i>	
Septembre 2024	17	421-649	2,56 €	<i>1,17 €</i>	43,52 €	<i>19,89 €</i>	63,41 €
Octobre 2024	11		2,56 €	<i>1,17 €</i>	28,16 €	<i>12,87 €</i>	41,03 €

Garderies périscolaires



Tranches de Quotients Familiaux	Tarif à prendre en compte selon votre situation familiale	Tarif pour 30 mn de garderie
0-420	Tarif unique	0,68 €
421-649	Tarif normal	0,88 €
	<i>Tarif réduit (*)</i>	<i>0,68 €</i>
650-850	Tarif normal	1,12 €
	<i>Tarif réduit (*)</i>	<i>0,88 €</i>
850 et +	Tarif normal	1,36 €
	<i>Tarif réduit (*)</i>	<i>1,12 €</i>
Extérieurs	Tarif unique	1,66 €
Garderie occasionnelle	Tarif unique	2,10 €

(*) Tarif réduit : à compter du 2^{ème} enfant d'une même fratrie laxovienne inscrit en restauration scolaire et/ou en garderie périscolaire et fréquentant le même groupe scolaire.



Facturation :

Pour déterminer le montant de votre facture mensuelle, il vous suffit de multiplier le nombre de jours du mois concerné par le tarif appliqué selon votre Quotient Familial et les prestations choisies.

Ex : Famille laxovienne ayant deux enfants inscrits, en école élémentaire, tous les jours d'école en garderie matin et soir, fréquentant tous les deux le même groupe scolaire. Quotient Familial de 550.



Le service de garderie est facturé à la ½ heure.

Mois	Nbre de jours	QF	Tarif journalier par enfant		Total mensuel par enfant		Total facture
			Enfant 1 Tarif normal	<i>Enfant 2</i> <i>Tarif réduit</i>	Enfant 1 Tarif normal	<i>Enfant 2</i> <i>Tarif réduit</i>	
Septembre 2024	21 matins	421-649	0,88 €	<i>0,68 €</i>	18,48 €	<i>14,28 €</i>	32,76 €
	17 soirs 17:00 - 18:00		0,88 € x 2	<i>0,68 € x 2</i>	29,92 €	<i>23,12 €</i>	53,04 €
Octobre 2024	14 matins		0,88 €	<i>0,68 €</i>	12,32 €	<i>9,52 €</i>	21,84 €
	11 soirs 17:00 - 18:00		0,88 € x 2	<i>0,68 € x 2</i>	19,36 €	<i>14,96 €</i>	34,32 €

Le service de garderie périscolaire ferme ses portes à 18h30. Tout dépassement d'horaire, entraînant la présence d'un agent, sera facturé selon le barème ci-dessous, sachant que toute heure commencée sera due :

- jusqu'à 1 heure de retard : 10 €
- au-delà d'1 heure de retard : 15 €